

Séance du **16 juin 2022**

Présidence : **Mme Anne-Francine Simonin**, présidente

Utilisations du Fonds d'urbanisme concernant les biens-fonds n° 260 et 263, sis à la rue de Fribourg 11 et 13 (2022/P05)

Rapport lu par M. Martino Rizzello

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU le préavis n° 05/2022, du 7 mars 2022, concernant l'utilisation du Fonds d'urbanisme concernant les biens-fonds n° 260 et 263, sis à la rue de Fribourg 11 et 13 à Vevey,
- VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,
- VU l'exercice du droit de préemption par la Municipalité sur les biens-fonds n° 260 et 263, sis à la rue de Fribourg 11 et 13 à Vevey pour un montant maximal de CHF 6'350'000.-, avec l'autorisation de la commission des opérations immobilières concernant le « Fonds d'urbanisme » (COIFU),
- VU le rapport à la commission des opérations financières concernant le Fonds d'urbanisme : droit de préemption, rue de Fribourg 11-13 du 19 novembre 2021, fourni en annexe,

d é c i d e

d'affecter cette acquisition au patrimoine financier ordinaire pour un montant maximal de CHF 6'350'000.--.

Ainsi délibéré en séance du **16 juin 2022**.

Adopté tel qu'amendé à une très large majorité (deux abstentions).

Pour extrait conforme le 20 juin 2022.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente

Anne-Francine Simonin


la Secrétaire

Carole Dind